

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





Michel DREVON,
Directeur du RéPsy

L'année 2024 a été pour le GCSMS RéPsy une année de changement et d'évolution dans son organisation et son organigramme.

Le choix d'une modification de management au sein du RéPsy s'était traduite en 2023 par la présence d'un directeur de transition à 0,3 ETP en la personne de Philippe Bascunana, alors directeur de Messidor Isère, une des structures fondatrices du RéPsy.

Après cette première étape, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai rejoint cette année l'équipe du RéPsy en tant que directeur à temps plein.

L'année 2024 a également été marqué par le changement d'administrateur de notre GCSMS. En effet le Docteur Philippe Cléry-Melin après presque de 20 années passées comme administrateur, concepteur, défenseur et développeur du réseau, en étroite et amicale collaboration avec ses membres, a souhaité laisser sa place d'administrateur en tenant à saluer les équipes fidèles qui l'ont accompagné, et en particulier le docteur Elisabeth Giraud-Baro qui a été à ses côtés la cheville ouvrière de la belle aventure du RéPsy débutée en 2002.

Ainsi dans la continuité de sa mission de directeur de transition, les membres du GCSMS réunis en assemblée Générale le 3 décembre 2024, ont élu à l'unanimité Monsieur Philippe Bascunana comme administrateur pour un mandat de trois ans.

2024 a aussi été une année qui a vu plusieurs modifications au sein du personnel RéPsy : l'arrivée de 2 nouvelles case managers sur l'Isère : Clara Giraud et Sabrina Porcel, notamment en remplacement de Belinda Blaise qui a succédé à Anne Ngakui comme case manager en Savoie. Ce département a vu également l'arrivée du Dr Gentiane Cambier comme médecin de coordination.

Fort de tous ces changements, le RéPsy s'est engagé en 2024 dans une restructuration, une évolution de son organisation interne et de sa gouvernance avec notamment une réorganisation de ses coordinations locales, le travail à la relance de l'entité Nord-Isère et la pérennisation de neuropsychologues au sein de l'équipe (remplacement en Savoie et création de poste en Hte-Savoie) qui se finalisent en ce début d'année 2025. C'est aussi la mise en place fin 2024 d'une base de données commune qui va permettre de mieux homogénéiser les pratiques, de mieux gérer les documents d'accompagnement de parcours et de relever dans une seule base les différentes interventions faites par le RéPsy.

De nombreuses autres actions seront à poursuivre sur l'année 2025 concernant notamment l'axe communication du RéPsy pour pallier à son insuffisance de visibilité et de lisibilité et la recherche de ressources financières complémentaires, une démarche qualité et des outils de mesure de satisfaction pour valoriser ses missions ... en espérant pouvoir enfin obtenir une rencontre avec l'ARS AURA, notre principal financeur.

Il n'en demeure pas moins que la maturité de la mission d'accompagnement, d'animation, les prestations apportées à son réseau de partenaires, les collaborations et projets communs se traduisent par une véritable reconnaissance de l'utilité sociale et de la spécificité du RéPsy comme dispositif de santé mentale à toutes les étapes du parcours des personnes adultes présentant des troubles psychiques. Les bénéficiaires et les partenaires du RéPsy soulignent une équipe professionnelle impliquée, motivée, avec une forte cohésion, tournée vers un objectif partagé.

J'ai choisi de conclure cet éditto avec la présentation du tableau ci-dessous qui met en évidence la totale adéquation entre les missions du RéPsy et les orientations des politiques publiques nationales, régionales et départementales, qui visent aujourd'hui à placer le bénéficiaire et ses proches au centre de son accompagnement en favorisant le recueil de la parole, l'individualisation des parcours dans une démarche de co-construction et une posture de bienveillance.

C'est un point important à défendre devant nos tutelles institutionnelles.

Les principaux textes réglementaires	Valeurs et missions du RéPsy
<ul style="list-style-type: none"> ● Loi du 11 février 2005 : reconnaissance du handicap Psychique ● Loi HPST du 21 juillet 2009 : décloisonnement des champs sanitaires et médico-social ● Plan de Psychiatrie et santé mentale 2011-2015 : cadre commun d'action pour les acteurs engagés dans la lutte contre les troubles psychiques, piloté par les ARS ● Loi 2016 de modernisation de notre système de santé : acte que « La politique de santé mentale comprend des actions de prévention, de diagnostic, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale » ● Feuille de route Santé mentale et psychiatrie 2018 : prévention et repérage précoce de la souffrance psychique, parcours de soins coordonnés, offre diversifiée, inclusion sociale et citoyenneté ● Stratégie nationale de santé 2018-2022 : amélioration de la transversalité et de la continuité des parcours en santé mentale, mise en place des PTSM ● Schéma régional de santé : lutte pour la déstigmatisation, l'accessibilité aux soins dépistage des troubles, coordination des intervenants, ... 	<ul style="list-style-type: none"> ● Une charte permettant de partager au sein du réseau RéPsy des valeurs et une éthique commune : <ul style="list-style-type: none"> ✓ reconnaît la personne comme principal acteur de son parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle, ✓ met à sa disposition, avec les partenaires concernés, les moyens nécessaires pour qu'elle mène à bien ses projets. ✓ reconnaît l'implication des aidants familiaux et leur besoin de soutien et d'information. ● Des objectifs communs : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordonner les parcours de santé des personnes et faciliter leur rétablissement : <ul style="list-style-type: none"> - en apportant l'expertise de ses membres - en favorisant l'accès aux soins et en coordonnant les différents intervenants - en élaborant des projets individualisés d'insertion sociale et/ou professionnelle ✓ Identifier les besoins non couverts et demander leur prise en compte par les pouvoirs publics ✓ Contribuer à la déstigmatisation et à une meilleure connaissance du handicap psychique ● Des interventions plurielles menées auprès : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Des personnes et des proches : éducation thérapeutique, aide aux aidants ✓ Des professionnels : sensibilisation et formation

Enfin, vous découvrirez à la lecture des pages suivantes les éléments caractéristiques de l'activité du RéPsy pour l'année 2024 dont la pierre angulaire est tous ceux (salariés, administrateur, adhérents, membres du COPIL et partenaires) qui œuvrent tous les jours, chacun de la place qui est la sienne, pour l'accomplissement des missions de notre GCSMS. Sans ces forces vives, nous ne pouvons pas continuer à accomplir nos missions au bénéfice du rétablissement des personnes en situation de handicap psychique. Dans les enjeux de demain résident notre capacité à renforcer ce sentiment d'appartenance et la collaboration au sein du RéPsy.

Un grand merci à l'ensemble des professionnels pour leur investissement, professionnalisme et disponibilité.

Sommaire

MISSIONS ET VALEURS DU RÉPSY

6-7

LE GCSMS

8-13

- La vie institutionnelle
- Les adhérents
- L'Equipe / Les ressources humaines
- La convention avec la Maison de l'Autonomie de l'Isère
- Présentations individuelles et collectives du RéPsy, Participation à des événements

L'ACTIVITÉ

14-21

- Quelques chiffres
- Focus sur le Case Management
- Nouvelles inclusions
- Orientations

LES OUTILS DU PARCOURS

23-29

- Entretiens, Réunions
- Bilans neuropsychologiques
- COTECH et ESEHP
- Education thérapeutique
- Dispositif Emploi Accompagné
- CoREO

PROMOTION SANTÉ MENTALE

30-34

- Faire connaître, destigmatiser
- Favoriser le pouvoir d'agir

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

35-37

MISSIONS ET VALEURS DU RÉPSY

LES MISSIONS ET VALEURS DU RÉPSY



Le RéPsy réunit des acteurs œuvrant dans le champ de la Santé mentale des structures sanitaires, médico-sociales et sociales, mais aussi des associations d'usagers et des professionnels en libéral. Organisé sous la forme d'un Groupement de Coopération Sociale et Médicosociale (GCSMS de droit public).

Un dispositif de santé mentale présent à toutes les étapes du parcours des personnes adultes présentant des troubles psychiques, avérés ou non, du diagnostic au rétablissement.

Le RéPsy s'adresse également aux aidants familiaux et aux professionnels.

A savoir : L'intervention du RéPsy ne nécessite pas de reconnaissance préalable de la Maison Départementale des Personnes Handicapées ni de diagnostic.



Co-construire les parcours des personnes concernées

Le RéPsy coordonne les parcours de vie des personnes concernées et facilite leur Rétablissement en co-construisant des parcours individualisés avec les personnes concernées (sur le logement, l'emploi, les habiletés sociales, la santé, etc.)

Notre équipe, constituée de professionnels de plusieurs horizons, dispose de différents outils dont le case management, le job coaching, et les groupes d'autosupport orientés éducation thérapeutique.



Mobiliser un réseau d'acteurs

La force du RéPsy, de part son statut de GCSMS, réside dans ses membres : plus de soixante organisations et professionnel·es enrichissent le réseau et constituent un appui solide dans les parcours de Rétablissement des personnes concernées.

Nous organisons des espaces d'échange et de mutualisation des pratiques (CoTech, cercles métiers), et mettons à disposition certains outils (annuaire, newsletter) pour enrichir et faire vivre le travail partenarial.



Informier et sensibiliser

Le RéPsy a pour mission de favoriser une meilleure connaissance de la Santé mentale et ainsi contribuer à la déstigmatisation.

Nous mettons en place de nombreuses actions en ce sens et proposons aux proches et professionnel·les intéressé·es des formations.

Un financement assuré principalement par une dotation annuelle de l'Agence Régionale de Santé

Autres sources de financement :

- Subvention de la PEA Isère
- Actions ETP (ARS direction de la santé)
- Convention MDA Isère
- Subvention ARS pour l'action PSYTruck
- Cotisations des membres adhérents



**Santé
mentale
France**

Le RéPsy est adhérent à Santé Mentale France

LE GCSMS



VIE INSTITUTIONNELLE

72 STRUCTURES ADHERENTES AU RéPsy en 2024

(2 nouveaux adhérents, CLUBHOUSE France (38 - collège 5) et l'APEI « Les papillons d'Aix » (73 - collège 1)

- 2 Assemblées Générales en mars et en novembre
Changeement d'administrateur lors de l'AG de novembre M. Philippe BASCUNANA succède au Dr Philippe CLERY- MELIN
- Le comité de pilotage COPIL s'est rassemblé 4 fois autour de l'Administrateur
- Les équipes de tous les territoires du RéPsy se sont rencontrées 2 fois
- De nombreuses réunions de travail pour le projet de création d'une base de données pour le RéPsy qui a aboutit à sa **mise en production en décembre 2024**

○ Réunions institutionnelles :

- 1 réunion du CTS Drôme,
- 2 réunions du CSSM Isère et 4 réunions du CSSM Drôme
- 7 réunions des CLSM Isère et 4 réunions des CLSM Drôme
- 6 réunions du PTSM 38 et 4 réunions du PTSM 73

○ Participation à 7 Assemblées Générales de partenaires

Groupes de travail et participations

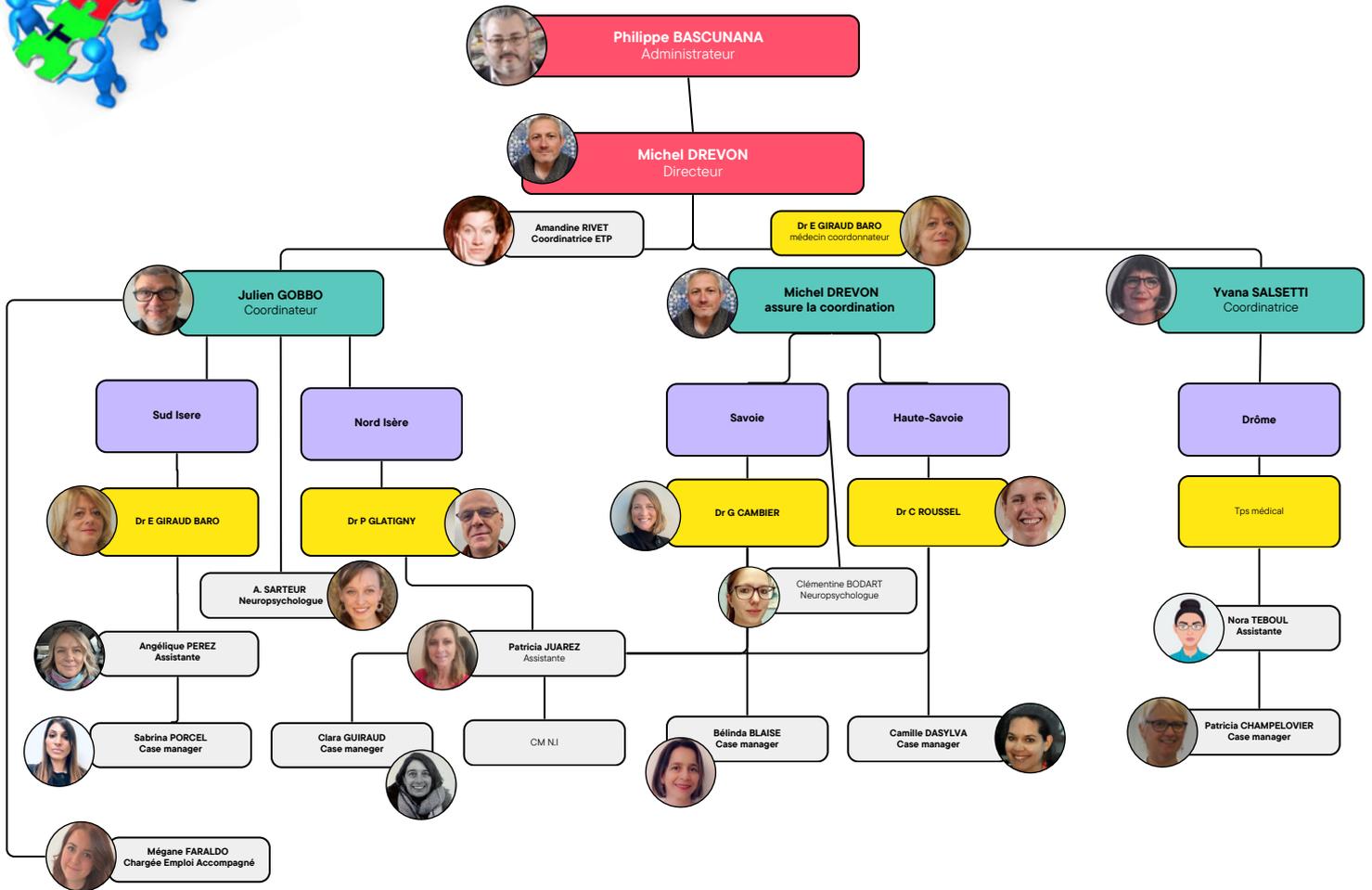
- Rencontres, interconnaissance, groupes de travail :
 - 49 pour l'Isère
 - 11 dans la Drôme
 - 4 en Savoie
- Réunions SISM : une trentaine, sur les quatre départements
- Participation au Collectif Nationale des CREHPSY : 9 réunions
(8 en visio et 1 en présentiel à l'occasion du congrès de Réh@b' en juin)

Les adhérents





L'Equipe / Les ressources humaines



- Fin de la mission de Direction de Transition, arrivée d'un Directeur à temps plein en mai, Michel DREVON, (Portage du contrat par l'association MESSIDOR.)
- Fin du CDD à mi-temps de Mathilde MONNOT en février. (Portage par l'association ALHPI)
- Fin du CDD d'Anaïs COSTANTINI, assistante en renfort sur l'Isère. (Portage par l'association ALHPI)
- Non retour d'Emilie KOANG (0,5 ETP) après son congé sans solde ; remplacée par Clara GUIRAUD, à temps plein, à la fois en charge d'une partie des usagers du Sud Isère et des « dossiers » MDA.
- Fin de la convention avec l'Ecole de la Deuxième Chance 73, due départ de Clémentine BODARD, neuropsychologue à 0,1 ETP pour la Savoie. Recherche d'une solution de remplacement, toujours en cours.
- Arrivée du Dr Gentiane CAMBIER, psychiatre, comme médecin de coordination en Savoie. (Portage par l'association ALHPI)
- Départ d'Anne NGAKUI, Case Manager en Savoie (0,8 ETP), remplacée par Bélnida BLAISE, jusqu'alors Case Manager pour le Sud Isère, à 0,8 etp également.
- Arrivée de Sabrina PORCEL (0,8 ETP), case Manager en Isère en remplacement de Belinda BLAISE
- Phase de recrutement du Case Manager Nord Isère, toujours en cours sur 2025
- Accueil de deux internes en Médecine du Travail

Présentations individuelles et collectives du RéPsy et participation à des évènements

- Participation aux 10 ans du C3R
- Participation aux 35 ans d'ESPOIR 73
- Participation à la journée PTSM 38
- Participation d'une partie de l'équipe au congrès de Réh@b' de Santé Mentale France à Marseille (juin 2024)
 - Présentation du projet TAF (en partenariat avec KOLLAO)
 - Présentation du projet Pair-à-pair avec la participation de 2 pair-aidants
 - Présentation du PSYTruck
 - Présentation d'un stand sur la conduite automobile et les troubles psychiques
 - Animation d'une Master Class par le Dr Elisabeth GIRAUD BARO
- 24 présentations collectives du RéPsy pour 345 personnes en Isère
- 13 présentations collectives du RéPsy dans la Drôme
- 4 présentations collectives du RéPsy en Savoie

361 professionnels concernés



La convention avec la Maison de l'Autonomie de l'Isère



0.3 ETP
de **Case management dédié** à cette
convention
pour une file active de **49 personnes**

ARTICLE 1 : PUBLIC VISE

La présente convention vise à formaliser le partenariat entre le Département de l'Isère, le RéPsy et le GIP-MDPHI.

Celui-ci concerne les personnes iséroises, dans l'ensemble du Département, entre 18 ans et 60 ans, avec ou sans diagnostic psychiatrique. A titre dérogatoire, des situations de personnes entre 16 et 18 ans pourront être étudiées.

ARTICLE 2 : AIDE A L'EVALUATION

La Commission des droits de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) peut préconiser aux usagers dans le cadre des orientations, un bilan à effectuer par le RéPsy.

Le bilan du RéPsy permet d'apporter un appui technique pour aider à une proposition d'orientation vers des structures médico-sociales, professionnelles, ou tout autre établissement et service qui relève d'une orientation CDAPH.

Le RéPsy réalise une évaluation fonctionnelle pour des personnes sans diagnostic ou avec diagnostic imprécis. Il permet à l'utilisateur :

- d'être orienté vers le soin (pour les personnes en rupture de soin...),
- d'être orienté vers l'insertion sociale et professionnelle,
- d'élaborer un plan personnalisé de santé (PPS).

Par ailleurs, le RéPsy pourra participer à la demande de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH à des équipes techniques, à la Maison de l'autonomie (MDA).

2-1 Modalités de fonctionnement entre le RéPsy et l'équipe pluridisciplinaire

Sur proposition de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH, la CDAPH notifie à l'utilisateur la possibilité de réaliser un bilan auprès du RéPsy.

La notification n'est pas adressée au RéPsy. Il appartient à l'utilisateur de contacter le RéPsy.

- La CDAPH a préconisé une évaluation au RéPsy pour **131** en 2024
- Seulement **30** ont pris contact avec le RéPsy après envoi du formulaire d'inclusion RéPsy.

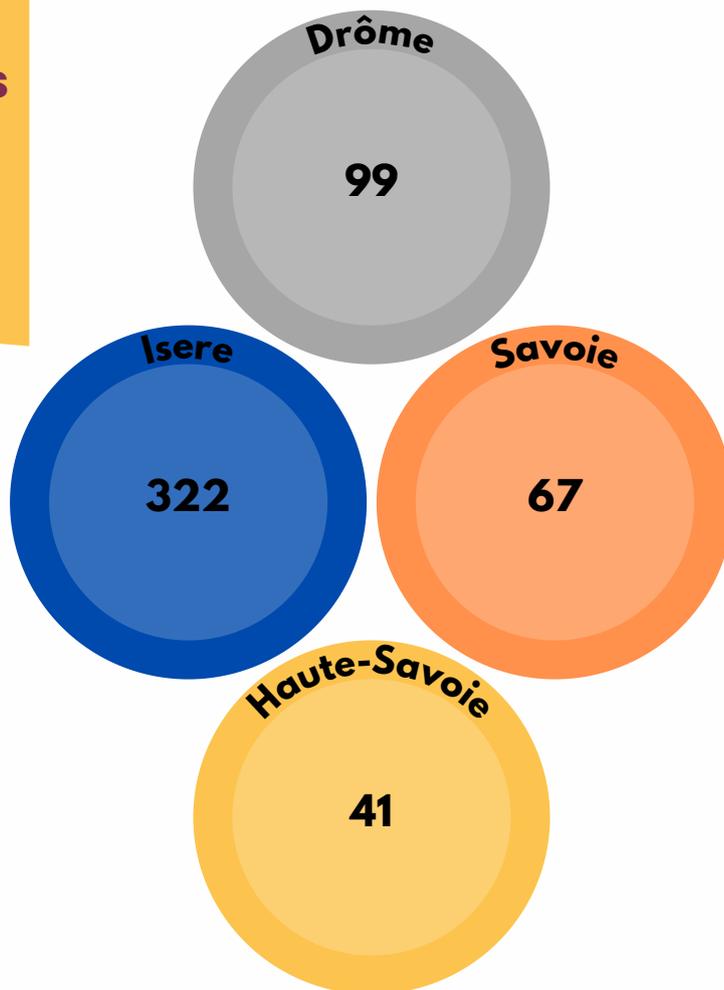
A noter qu'un changement de procédure de la part de la MDA a eu lieu pour 2025 qui devrait donner lieu à une amélioration de réponses de la part des usagers

L'ACTIVITÉ



Quelques chiffres

**529 personnes ont
bénéficié de prestations
RéPsy dans les quatre
territoires**



**148 Sorties en
2024**

La file active est plus importante en Isère : plus de temps de Case Manager et plus de prestations proposées: Emploi accompagné (18 personnes) et ETP « externes » (15 situations)

A noter la vacance du poste de CM sur Isère et Nord Isère pendant toute l'année donc prestations limitées (CM Isère et Medecin pour 10 situations)

Données socio démographiques /file active totale

- Sex ratio: **les femmes ont pris le pouvoir !**



48% d'hommes
52% de femmes

- **26%** des personnes **ont moins de 25 ans** (21% en 2023)
- On constate une **moindre précarité des publics**
 - 24% sont **sans ressources** (33% en 2023)
 - 20% sont **sans soins** (17% en 2023)
 - 96% sont **sans mesure de protection** (95% en 2023)
 - 65% sont **célibataires** (79% en 2023)
 - 54% **vivent dans un logement individuel** (50% en 2023)
- Des données peut-être en relation avec le **rajeunissement**
 - 90% sont **sans emploi** (85% en 2023)
 - 46% **vivent au domicile familial** (42% en 2023)

FOCUS SUR LE CASE MANAGEMENT



« Ce n'est pas son rôle de tout faire, mais de faire en sorte que tout soit fait » Rosen, 2001

Bjorkman et Hansson (2007), Etude au long cours (6 ans):
Amélioration clinique (symptômes et recours aux soins), fonctionnelle (autonomie, activité, formation, réseau relationnel), et de la qualité de vie.

Conditions d'efficacité du CM clinique

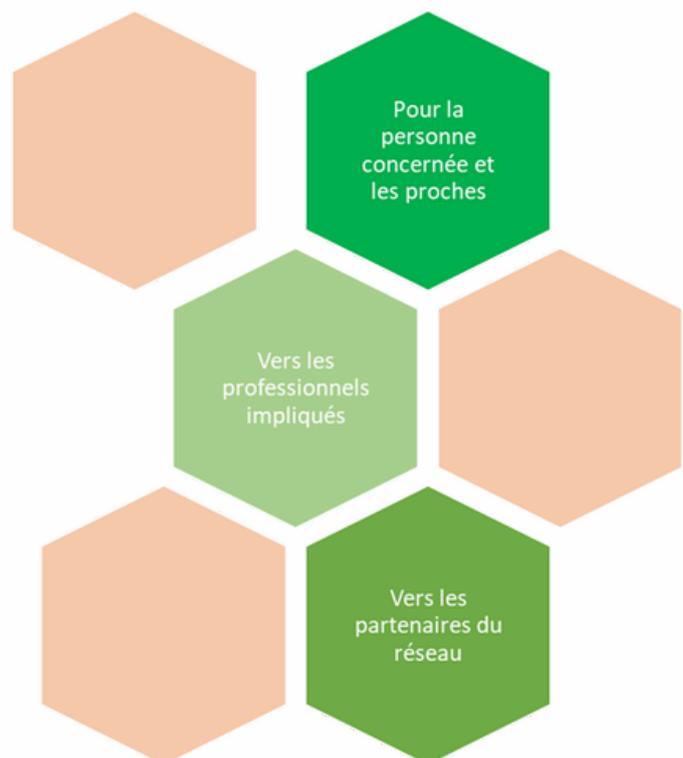
- File active instant t < 40 personnes
- Rencontres CM-personnes concernées dans le milieu de vie
- Formation CM au-delà du diplôme initial (soignants & sociaux)

Statut clairement identifié

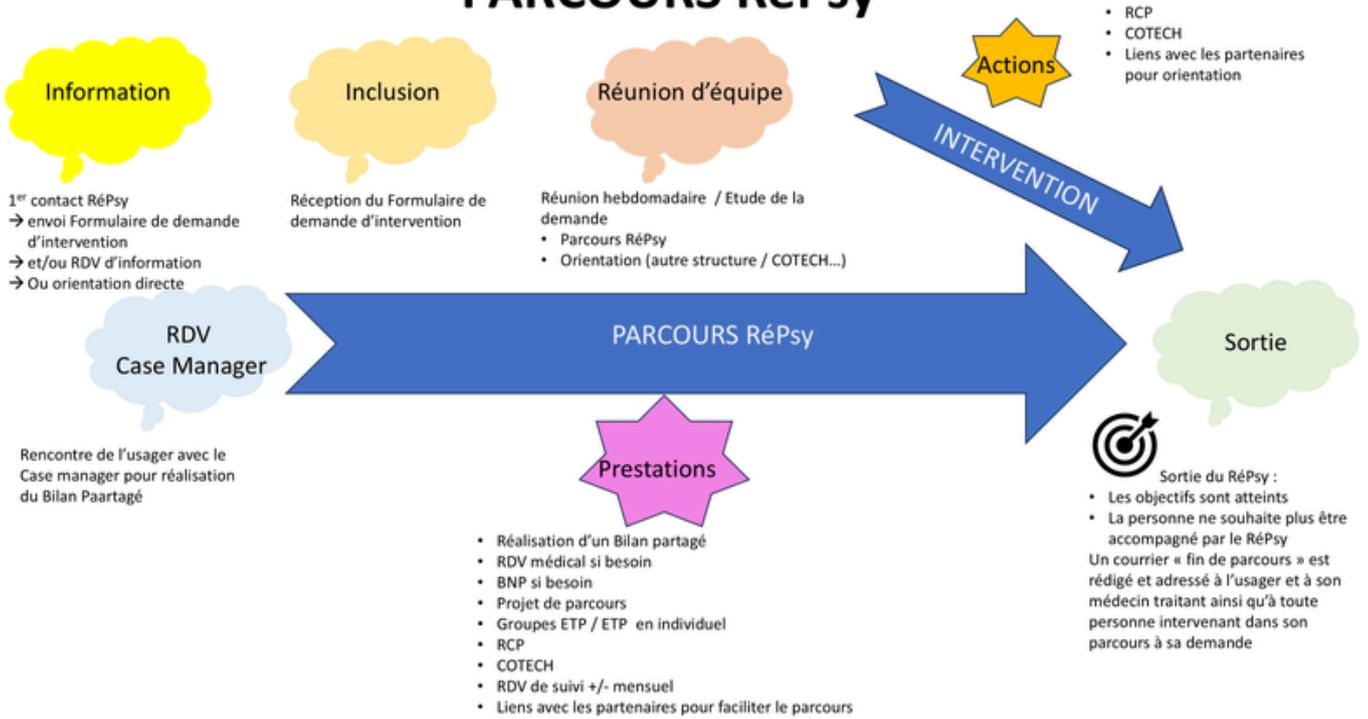
5 fonctions principales

- Evaluation des besoins
- Plan d'intervention
- Mise en lien avec les services /ressources
- Suivi des interventions
- Défense des droits de l'utilisateur

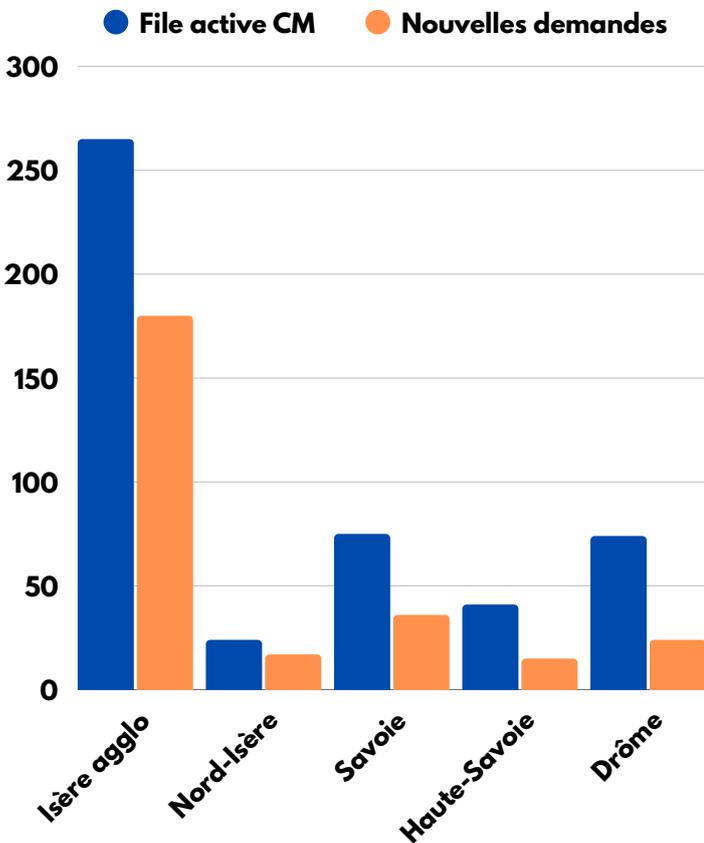
Vision holistique de la personne



PARCOURS RéPsy



File active des case managers



Une quarantaine de nouvelles demandes seront traitées en 2025 pour le Sud-Isère
 Une dizaine de dossiers ne sont pas traités en Nord Isère



Durée moyenne des parcours : **2 ans**

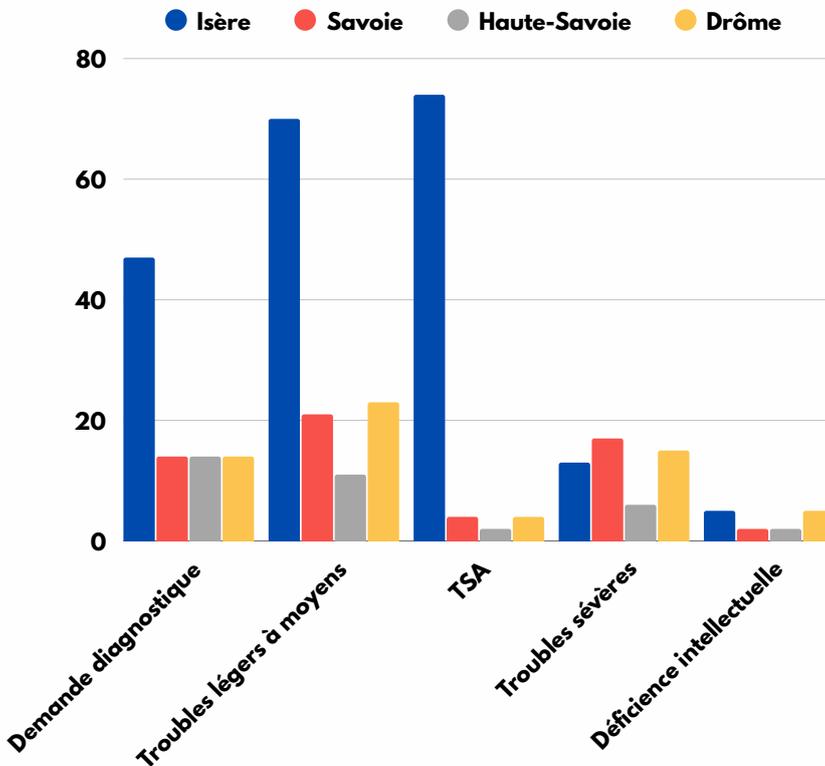
Nouvelles inclusions en 2024

	Isère Agglo	Nord Isère	Drôme	Savoie	Haute Savoie
2024	180	17	24	36	15
2023	113	13	26	31	23

Représentation diagnostique des files actives des case managers



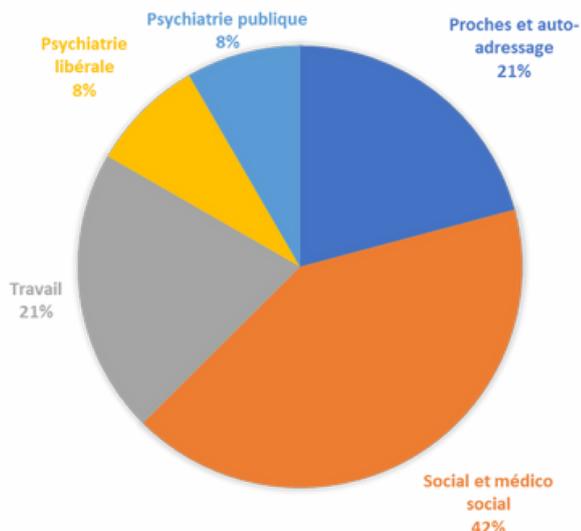
Commentaire



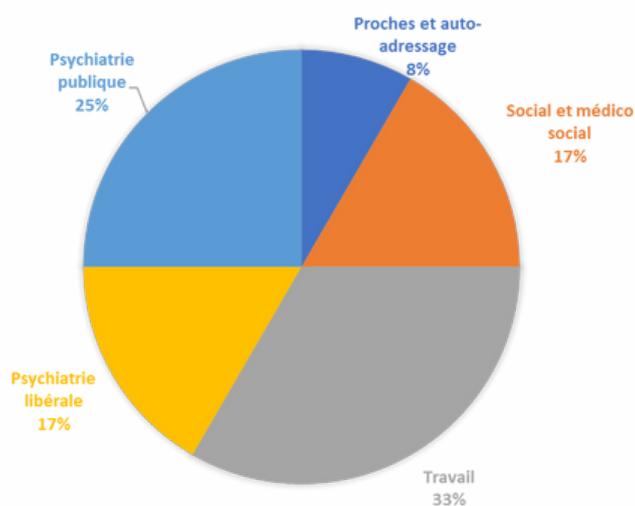
- Particularité de l'Isère avec une très forte représentation des profils TSA SDI et des troubles de la personnalité et de l'humeur (troubles légers à moyens)
- Les demandes «diagnostic» «comprendre son fonctionnement» sont en hausse dans tous les territoires
- Délais de réponse aux demandes : 4 à 5 mois en Isère et 1 mois à 1 mois et demi dans les autres départements (Un nouveau traitement des demandes est instauré en Isère : information collective sur le case-management et les prestations RéPsy et réalisation du premier entretien (Bilan Partagé) en plusieurs fois.
- **Le Bilan Partagé est conduit sur le mode de l'entretien éducatif partagé**

Origine des nouvelles demandes

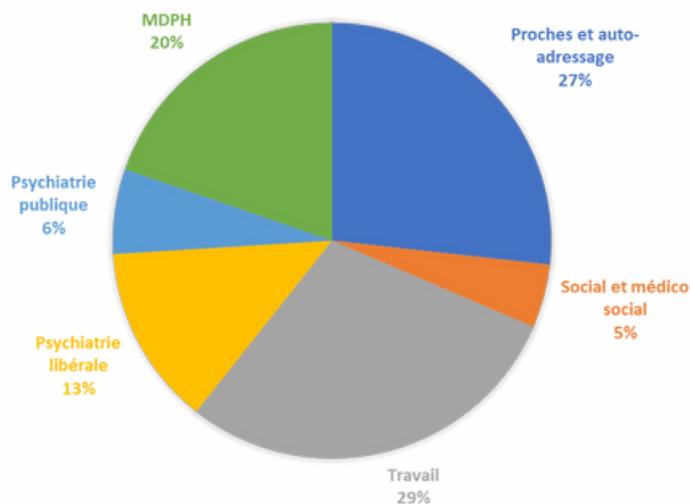
Drôme



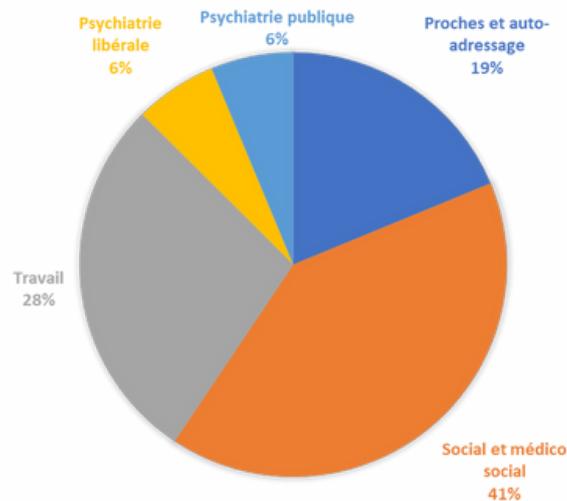
Haute-Savoie



Isère



Savoie



- L'auto-adressage ou familial est important
- Le secteur médicosocial et social est surreprésenté en Savoie et Drôme
- La sphère « travail » est un partenaire adresseur majeur sur tous les territoires
- A noter l'important recours de la psychiatrie publique et privée au Répsy en Haute Savoie , de la présence de la psychiatrie libérale en Isère
- A noter les demandes de la MDPH en Isère par convention

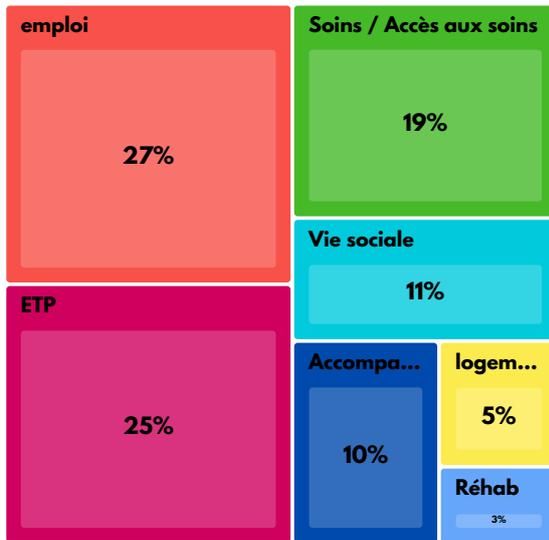


Les orientations

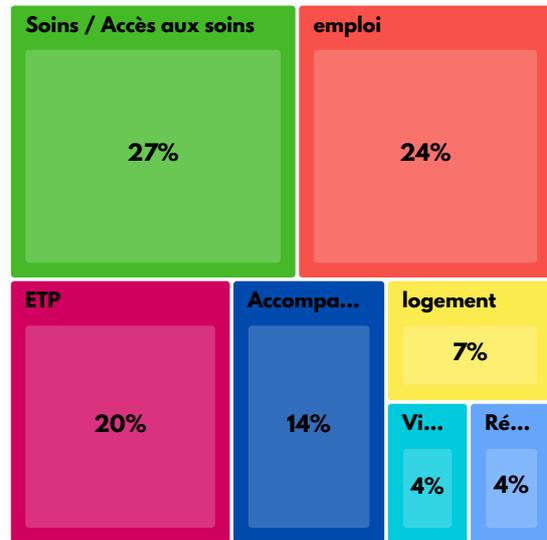


- EMPLOI
- SOINS/ACCÈS AUX SOINS
- VIE SOCIALE
- ACCOMPAGNEMENT
- LOGEMENT
- RÉHABILITATION
- ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

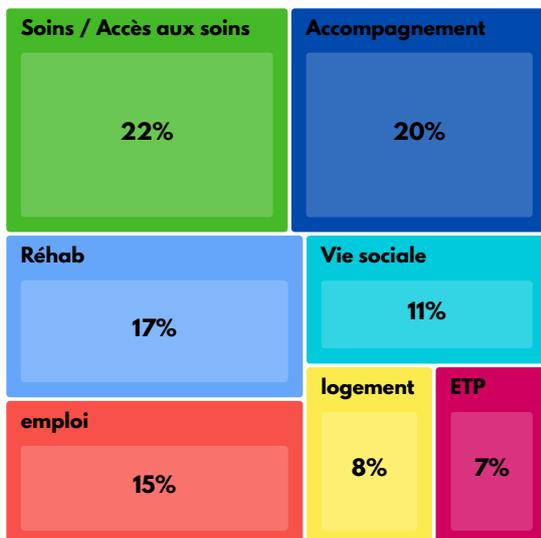
Isère



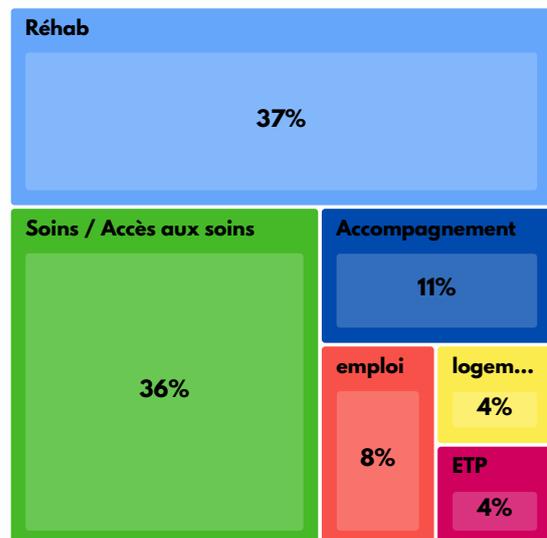
Savoie



Drôme



Haute-Savoie



LES OUTILS DU PARCOURS



Entretiens et réunions

- **Entretiens**

- Case Managers : **821** entretiens dont 127 Bilans Partagés (BEP)
- Médecins : **83** entretiens

- **Réunions d'équipes** : **86** réunions

- **Réunions de concertations pluridisciplinaires RCP** : **147**

- 5 réunions CSAPA CHU autour des troubles du neurodéveloppement : **28** situations
- **119** sur les territoires

Bilans neuropsychologiques

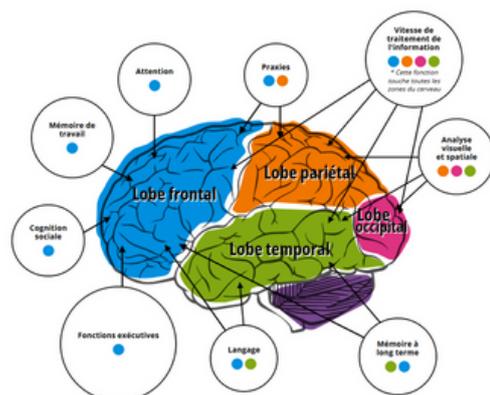
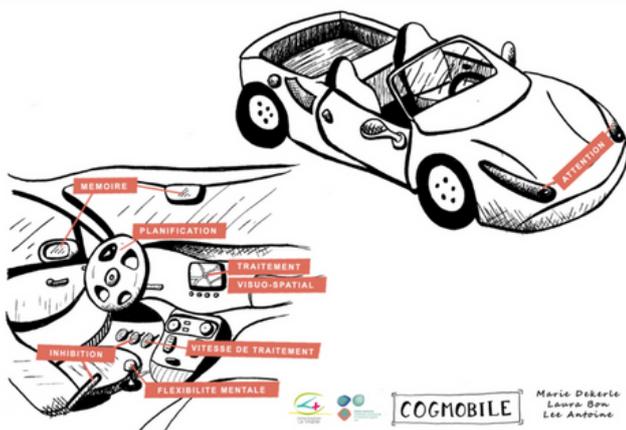
- **Bilans Neuro-Psychologiques** : **40** BNP.

Un bilan est réalisé sur une journée, il demande un temps de rédaction et un entretien de restitution soit trois entretiens pour un bilan .

➔ **Objectif et évolution du poste de psychologue-neuropsychologue en Isère pour 2025**

Réduction du nombre de bilan neuropsychologique complets à une ou deux évaluations par mois et mise en place des entretiens individuels (suivis courts) dans le but de faciliter le parcours des usagers dans leurs démarches et/ou de proposer des stratégies de compensations dans l'attente d'intégrer des structures de réhabilitation psychosociales et des partenaires libéraux.

Ces séances ne rentrent pas dans le cadre d'une remédiation cognitive, mais ont pour but de faire émerger les ressources et freins identifiés par les usagers concernant leurs plaintes cognitives au travers d'évaluations fonctionnelles et de séances de psychoéducation (des fonctions cognitives, des biais cognitifs, des troubles, des précédents bilans).

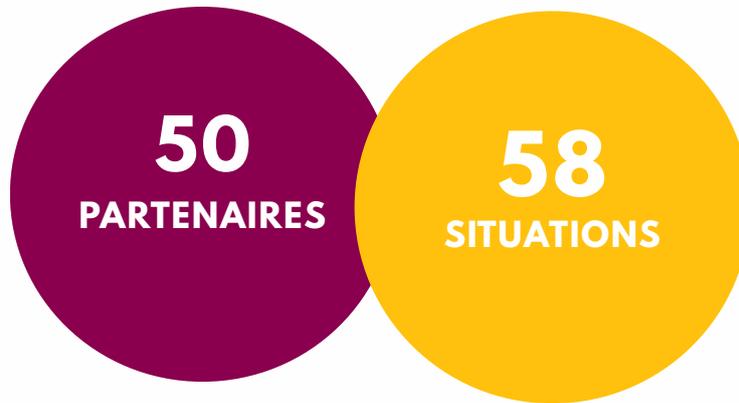


COTECH et ESEHP

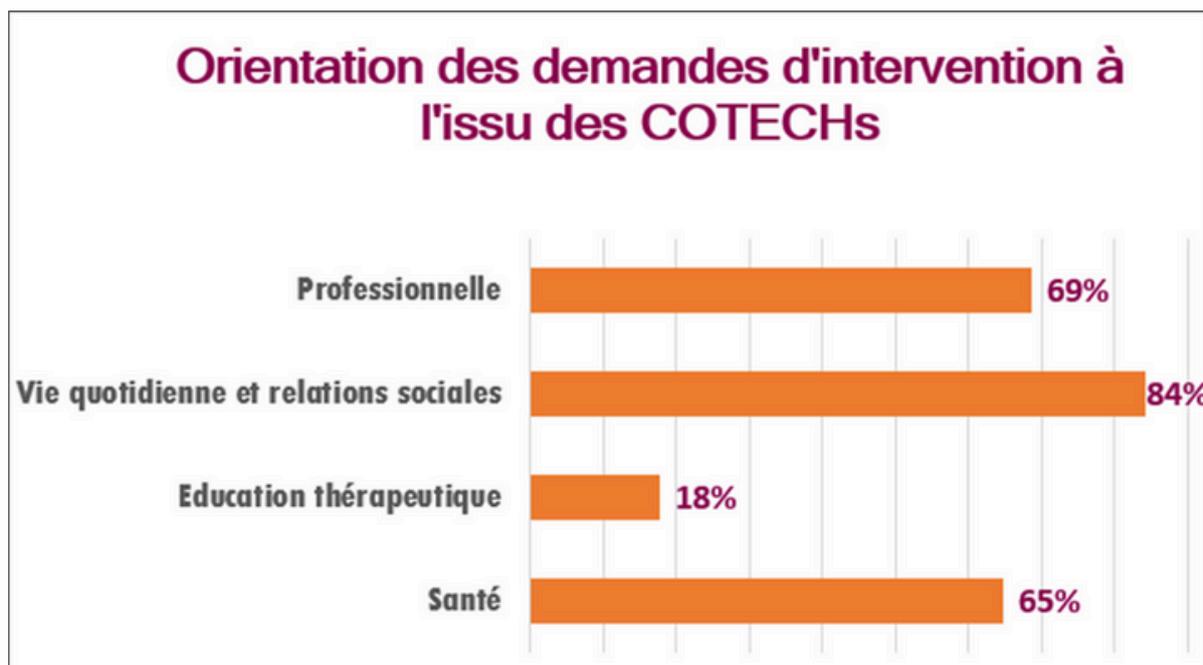


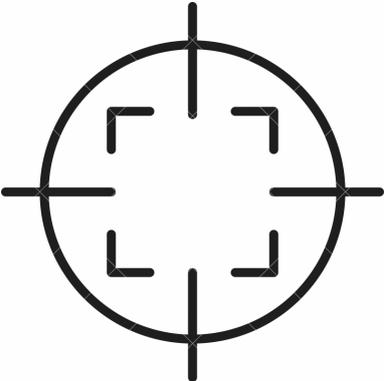
Structures et dispositifs présentés aux partenaires lors des COTECH

- SAVS APAJH 38
- IFAC : SIPE (Soutien Intensif Préalable à l'Emploi)
- EPNAK PAOFIP 38
- Assoc. « Vivre sans addiction » (38)
- EMEIS – Hôpital de jour du Dauphiné
- UNAFAM 38
- APEI Aix-les-Bains
- DRA (73) : Dispositifs Ressources Autisme
- SAMSAH SA'InsPIR (CHS de Savoie)
- Association Addictions France (73)
- MDPH Savoie
- PTSM 73
- Réseau des pair-aidants en santé mentale de Savoie
- MESSIDOR (26) : PEA
- SAMSAH Azur de LADAPT 26
- Pôle Centre et pôle Transversal du CHDV (26)
- MDA 26 : Dispositif Communauté 360 et RAPT
- DAC 26
- E2C (26)
- CeRHeS (Centre Ressources Handicap et Sexualité du 26)
- Assoc. « Solidarité Pour Réussir » (74)



	Isère Agglo	Nord Isère	Drôme	Savoie	Haute Savoie
Séances	6	0	8	6	4
Situations présentées par la Répsy	7	0	8	9	3
Situations présentées par partenaires	13	0	7	9	2
Partenaires présents réguliers	24	0	11	13	6





Education thérapeutique

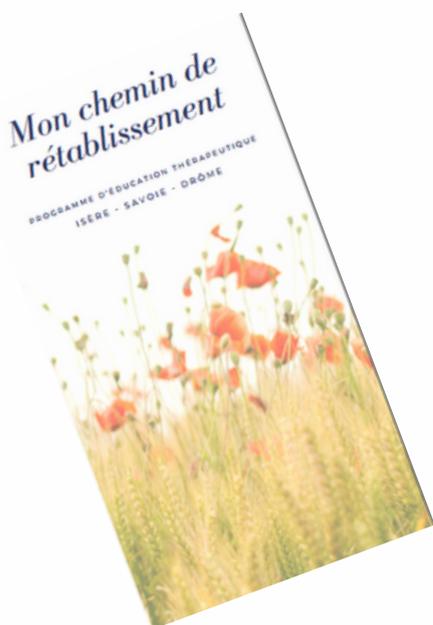
Programme orienté rétablissement 'Mieux se soigner pour mieux s'insérer'

117

Personnes concernées

- **En partenariat** avec centres de réhabilitation pour ETP centrée pathologie (**33** personnes)
- RéPsy 4 modules : Mon chemin vers le rétablissement (**21** personnes) et Mieux Vivre avec TSA (**30** personnes) - Compétences émotionnelles (**14** personnes)
- RéPsy et interne médecine du travail : 1 module: souffrance au travail /burn out (**3** personnes)
- Module TAF (Trouve et Apprivoise ton Flow) : **16** personnes sur 9 ateliers (expérimentation en 2024) avec Partenaires Haute-Savoie (AOJA- Mission locale Belleville)

84 personnes concernées par les modules « RéPsy » (des personnes ont suivi 2 modules) **67 séances de 2 heures chacune ont été dispensées et chaque personne a bénéficié de bilan éducatif partagé avant/après**



Le dispositif Emploi Accompagné



18 personnes accompagnées

- **File active** : 18 personnes accompagnées 7 personnes sur liste d'attente au 31/12/2024
 - Niveau de formation : 14 Bac et + , 3 CAP-BEP et 1 sans diplôme
 - Âge : 5 entre 20 et 30 ans, 7 entre 30 et 40 ans, 5 entre 40 et 60 ans, 1 > 60 ans
- **Prescripteurs**: services publics de l'emploi (5), sanitaire (6), médico-social (1), C3R (3), MDPH (1), autre (2)
- **Total entretiens : 312**
 - 254 entretiens réalisés avec les usagers
 - 26 entretiens réalisés en présence des usagers et des partenaires (des professionnels de l'insertion professionnelle, des professionnels du sanitaire et du médico-social, des entreprises ou des proches)
 - 32 entretiens avec les partenaires, sans la présence de l'utilisateur
- **Orientations**
 - 67% ont travaillé en 2024 dont 67% à temps partiel et 33% à temps plein
 - 18 contrats signés pendant l'année 2024 (7 CDD < 3 mois, 4 CDD > 3 mois et < 6 mois, 6 CDD > 6 mois, 1 CDI)
 - 6 contrats signés avant 2024 et qui ont perduré durant cette année.
- **Sensibilisations**
 - 12 sensibilisations sur le handicap et les besoins spécifiques de la personne accompagnée auprès de son employeur
 - 1 sensibilisation sur le handicap et ses répercussions auprès de jeunes engagés en service civique
 - 6 rencontres partenariales pour présenter le Dispositif Emploi Accompagné



CoREO
Comité Réseau
Emploi Ordinaire



CoREO

- Lancement officiel de CoREO en mars 2024, avec 4 rencontres organisées sur l'année
- Présentation de 5 structures
- 3 situations traitées

40 Partenaires présents sur l'année

Qu'est-ce que CoREO ?

Une instance de réflexion qui propose :

- Une présentation d'une structure ou d'un dispositif afin d'être informé des actualités du territoire.
- Des présentations de situations par des professionnels qui nous amèneront à nous questionner en fonction de nos spécificités.
- Une sensibilisation aux répercussions des troubles psychiques et du trouble du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle (TSA SDI) dans le parcours emploi d'un usager.

Pour qui et quand ?

Tout professionnel qui accompagne des personnes avec un trouble psychique (avéré ou suspecté) ou un TSA SDI dans un projet d'insertion ou de formation en milieu ordinaire.

Une instance tous les 2 mois



Pourquoi ?

Le travail est un facteur de rétablissement.

Une multitude de dispositifs pour la formation et l'emploi existe.

Un manque d'information peut être un frein à l'orientation.

Une réflexion en réseau peut débloquer certaines situations.

ET CONCRÈTEMENT ?



PARCOURS RéPsy de Monsieur M.

Information

Appel de la Conseillère emploi des Ateliers Marianne au secrétariat → Envoi d'un formulaire de demande d'intervention fin janvier 2022

Inclusion

Réception du Formulaire de demande d'intervention le 8 février 2022

Réunion d'équipe

Réunion hebdomadaire / Etude de la demande le 24 février 2022 → Parcours RéPsy

Parcours / Case Manager

Rencontre de l'usager avec le Case manager et réalisation du Bilan Partagé le 3 mai 2022



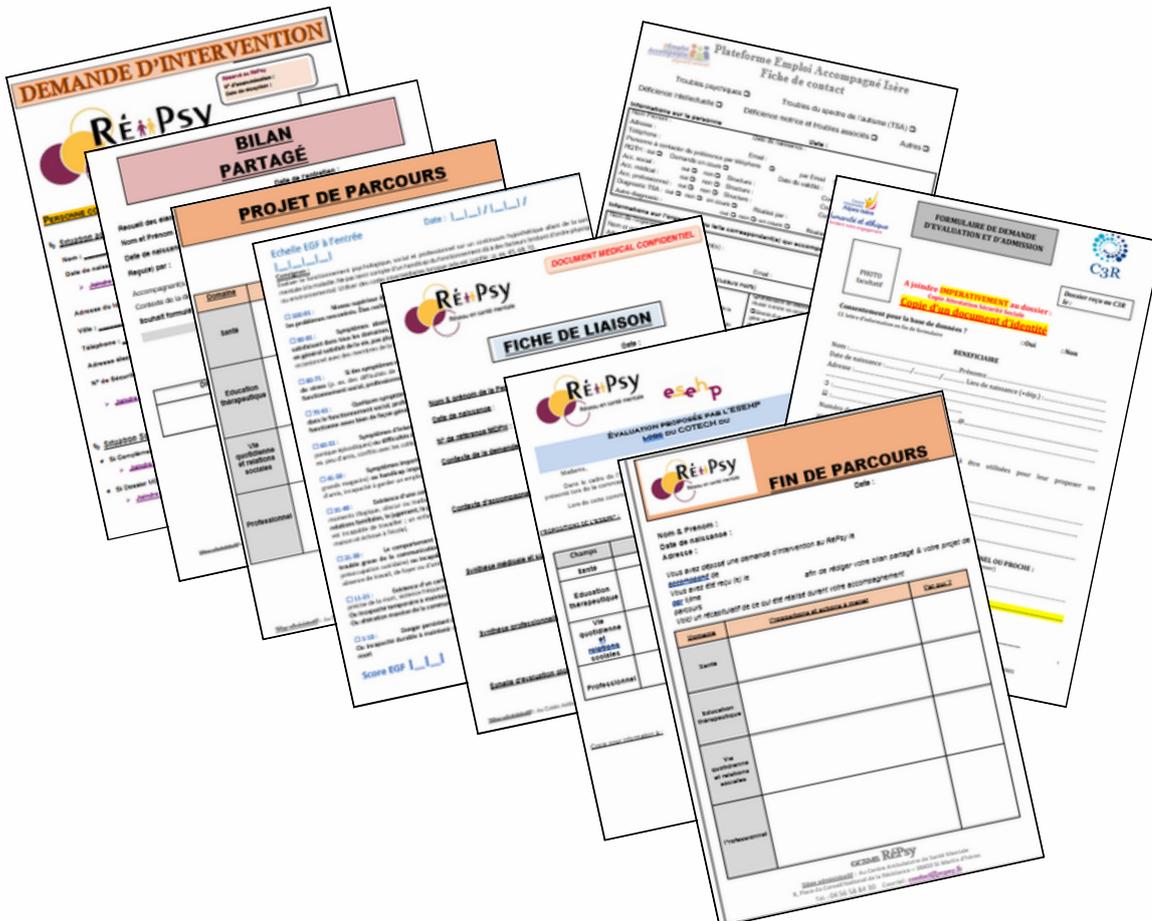
Fin de parcours



Sortie du RéPsy → Monsieur M. est satisfait de son parcours au RéPsy:
 - Il a obtenu la RQTH et l'AAH.
 - Il travaille actuellement dans le cadre d'une mise à disposition pour l'ESAT Le METRONOME qui devrait déboucher bientôt sur un CDD ou CDI.
 - Courrier « fin de parcours » rédigé le 06/01/2025

Prestations

- Réalisation d'un Bilan partagé
- Liens avec les Ateliers Marianne sur le plan professionnel (chantier insertion)
- Lien avec le CMP pour soutenir la demande de PEC attendue par Monsieur M. depuis octobre 2021
- Lien avec psychologue RSA et référente PLIE mai 2022
- Projet de parcours 20 juin 2022
- RDV avec le médecin du RéPsy et réalisation d'une fiche de liaison
- Lien MDA pour demande de RQTH et AAH accordées
- RDV de suivi +/- mensuel
- Passage en COTEC en septembre 2022
- BNP réalisé avec la neuropsychologue du RéPsy en octobre 2022
- Groupes ETP
- Prog consultation CHU pour avis Thérapeutique auprès du Pr DONDE
- Rencontre avec Conseillère Dispositif Emploi Accompagné en février 2023 pour début accompagnement janvier 2024
- Entrée ESAT le METRONOME janvier 2024 en stage
- RCP ESAT Le METRONOME en mai 2024



**PROMOTION
SANTÉ
MENTALE**



Faire connaître et destigmatiser

Sensibilisations et formations

5 prestations de sensibilisation réparties sur l'Isère, La Savoie et la Haute-Savoie :

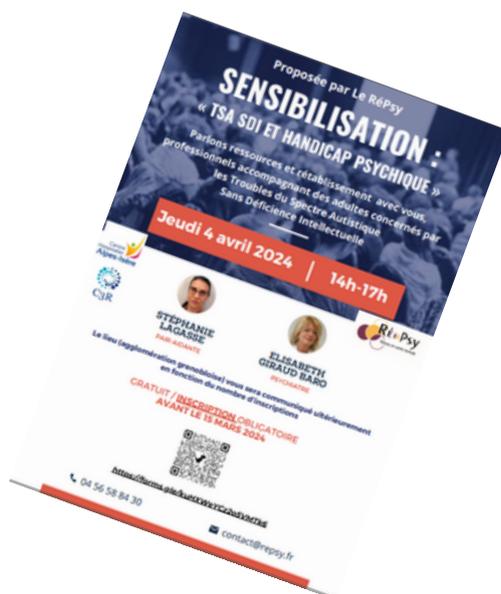
- Territoire Insertion 38
- La Ville de St Quentin sur Isère
- La CARSAT
- Association J'aime Boc'oh
- l'ESAT La Ferme de Chosal

158 professionnels sensibilisés

1 Formation à thème à Grenoble en partenariat avec le C3R

« handicap psychique et autisme »

110 professionnels sensibilisés



L'Annuaire des ressources en santé mentale pour le public Adulte en Isère



L'Annuaire, fiche action du PTSM pilotée par le RéPsy est accessible pour tous !

via le site internet du RéPsy <https://www.repsy.fr>

L'annuaire du RéPsy pour l'Isère

L'annuaire du RéPsy

Mon compte

Glossaire des acronymes

Pour les usagers et leurs proches :

L'accès à l'Annuaire pour faciliter la prise de contact avec les structures par secteur / nom / mots clés...

Pour les professionnels :

L'accès à l'Annuaire pour consulter et modifier les fiches structures pour une information actualisée et de qualité

PSYTruck



La 35^e édition des SISIM s'est tenue du 7 au 20 octobre 2024, sur le thème « *En mouvement pour notre santé mentale* ».

Pour cette 35^{ème} édition et comme chaque année depuis 2015, le camion Psytruck, porté par le RéPsy et le C3R, a fait 11 escales dans tout l'Arc Alpin :

Mêlant plusieurs structures partenaires du réseau, l'objectif en allant à la rencontre de la population est :

- d'informer, sensibiliser, déstigmatiser la santé mentale,
- mieux connaître et reconnaître la maladie psychique,
- favoriser l'accès aux soins et aux ressources locales.

Départements	Isère	Drôme	Savoie	Hte Savoie
Nombre d'escales	1	3	6	1
Nombre de structures partenaires	6	12	18	6
Nombre d'intervenants	20	29	43	17

En plus des intervenants des structures partenaires, ce sont 42 personnes (Lycéens, étudiants, bénévoles, personnes concernées, ...) qui ont participées à nos cotés à ces escales PSYTruck

Comme chaque année, un questionnaire anonyme a été proposé aux personnes rencontrées qui permet d'entrer en contact avec le public et interroge sur les représentations face aux troubles psychiques.

Au cours des 11 escales réalisées cette année, ce sont :

915 questionnaires qui ont été recueillis

Le Psytruck, une utilité reconnue



Favoriser le pouvoir d'agir



Dispositif Pair à Pair

formation pour et par les pairs (modules ETP et tutorat de pairs)

- Usagers ayant bénéficié d'un **module gestion du stress** : 30
 - Pair aidant.es ayant participé à la **journée de sensibilisation ETP** : 7
- Pair-aidant.es ayant participé à la **sensibilisation pair-aidance**

KOLLAO : 10

- Pair-aidantes accompagnées pour **création auto-entreprise** : 2
- Pairs recrutés pour **collaborer au projet (axes modules et tutorats)** : 10
- Pairs ayant participé au **congrès de Réh@b' à Marseille** : 2

Projet en partenariat avec :

Messidor, Espoir 73, CHANGE 74 et KOLLAO

Réhab en réseau

Le groupe **CARE**

(Cohérence- Attention- Relations- Engagement)

2 séances ont eu lieu en 2024 et **13** personnes ont pu en bénéficier

Programme **CARE**
Cohérence - Attention
Relations - Engagement

ANIMATRICES

Katia Revil-Signorat
ergothérapeute et coordinatrice
krevil@ch-al-pas-isere.fr
04 56 58 88 00

Amandine Rivet
ergothérapeute et
praticienne en psychologie positive
amandine.rivet@repsy.fr
04 56 58 84 30

C3R & Répsy
Réhab en réseau

"Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux."
Marcel Proust

Poursuite du partenariat avec le Club House

« Nouvel acteur dans le champ de la santé mentale sur le territoire isérois, il nous est apparu nécessaire et important de pouvoir participer aux échanges et réflexions proposés par le RePsy. Avec le soutien actif des membres du CLUBHOUSE de Grenoble, nous souhaitons pouvoir apporter notre regard et notre expérience dans le cadre du rétablissement des personnes concernées par un trouble psychique, mais également favoriser les différents réseaux soutenant dans le cadre d'une réinsertion sociale et professionnelle »



Frédéric ROBINO-RIZET
Directeur, Club House de Grenoble

**CONCLUSION
ET
PERSPECTIVES**

CONCLUSION ET PERSPECTIVES



Lors de la réactualisation du traité de Réhabilitation Psychosociale coordonné par le Pr Nicolas Franck, le chapitre présentant le RéPsy «Réseau en Santé Mentale» a été mis à jour, faisant le point sur l'actualité de ce dispositif original évoluant depuis plus de 20 ans.

« Le RéPsy exerce les fonctions d'un centre ressource handicap psychique (CReHPsy) sur les territoires de l'Isère, la Savoie, la Haute-Savoie et la Drôme, telles que définies par l'étude menée par le Réseau Galaxie avec le soutien de la Caisse nationale solidarité autonomie (2012) : accueil, information, évaluation et orientation des publics, formation et appui technique aux professionnels, animation et coordination d'actions concertées entre secteur sanitaire, action sociale et insertion professionnelle, entourage familial et social, activité d'étude et de recherche, observatoire des besoins. En plus de ces missions, le RéPsy a la particularité de disposer d'une ESEHP (équipe spécialisée d'évaluation du handicap psychique) et de pouvoir proposer des actions directes auprès des usagers pour prévenir les ruptures dans la continuité des parcours, faciliter l'accès aux droits et aux soins et services nécessaires pour la réalisation des projets de vie et construire des parcours d'évaluation partagés, axés sur le rétablissement. Articulé étroitement avec le centre référent de réhabilitation psychosociale et de remédiation cognitive (C3R) de Grenoble, les centres de réhabilitation psychosociale des territoires desservis, il facilite également l'accès aux soins de réhabilitation, propose des prestations communes et facilite la réalisation effective du projet de vie des usagers (Education thérapeutique, «Réhab en réseau», co-portage d'actions de déstigmatisation (PSYTruck) ou de sensibilisation/formation).



Le réseau Répsy représente le versant communautaire des interventions de Réhabilitation Psychosociale et contribue à diffuser auprès des adhérents du GCSMS une culture fondée sur les valeurs de la réhabilitation et du rétablissement. Il est reconnu sur les territoires pour le soutien à des projets partenariaux ainsi que son implication dans les travaux des PTSM.

C'est également un acteur de première ligne dans le soutien à l'expression et à la reprise de capacité d'agir des personnes concernées. Le projet « Pair à Pair » mis en œuvre depuis 2022 a permis de structurer un centre de formation par les pairs pour les pairs : des modules d'éducation thérapeutiques auto-déterminée (gestion du stress, motivation) sont proposés, des tutorats de pairs sont mis en place dans les quatre départements de l'Arc Alpin.

Depuis sa création, le réseau RéPsy a vu son public évoluer : rajeunissement notable, personnes ayant besoin de comprendre et d'approfondir la connaissance de leur fonctionnement, personnes peu accompagnées dans le soin et en difficultés dans l'insertion professionnelle et /ou sociale. La souplesse du modèle : structure non médicale mais centrée sur les aspects fonctionnels et en lien avec les dispositifs sanitaires, adressage libre, écoute des besoins, des motivations et des ressources de la personne, professionnels convaincus des potentialités de rétablissement de chacun, groupes de pairs proposés lors du parcours font du réseau, un véritable dispositif orienté rétablissement. »

2025 : La santé mentale a été désignée Grande Cause nationale, le réseau RéPsy en améliorant l'accès aux soins, l'information et la déstigmatisation, et en renforçant la prévention en accompagnant les personnes concernées dans un processus de rétablissement contribue à apporter des réponses concrètes et humaines à cet enjeu majeur de santé publique (« un français sur quatre sera confronté à un trouble mental au cours de sa vie »).

En 2025, le réseau RéPsy souhaite structurer le rôle des pairs dans la formation au rétablissement et la prévention du handicap au sein d'un dispositif inspiré des modèles « recovery collègue » ou CoFor et se rapprocher d'une étude (CréHPsy Hauts de France) analysant l'impact de telles pratiques sur les participants et les professionnels des champs médicaux et médico-sociaux.

En 2025, les professionnels continueront de se former en éducation thérapeutique et aux comorbidités psychiatriques associées aux troubles du neurodéveloppement (anxiété, dépression, addictions) qui pénalisent les parcours d'insertion sociale et professionnelle.

En 2025, Le réseau poursuit l'objectif de se rendre plus lisible et mieux faire connaître le versant communautaire des interventions de réhabilitation psychosociale (comprendre ses difficultés fonctionnelles, révéler ses ressources, accéder à celles de la communauté, rompre l'isolement, reprendre du pouvoir d'agir...) au travers de témoignages d'usagers et de professionnels.

Dr Elisabeth GIRAUD BARO

Je travaille en partenariat avec le RHEPSY depuis plusieurs années. J'oriente des jeunes qui rencontrent des difficultés d'ordre « psychique » au sens large du terme : difficultés qui les empêchent d'avancer dans leur vie professionnelle, mais aussi sur le plan personnel. Cela peut être des jeunes qui s'interrogent sur certains troubles, qui rencontrent des angoisses, de l'anxiété ou des troubles autres.

Après présentation du RHEPSY, je leur propose d'envoyer ensemble une demande d'intervention.

Ils sont alors reçu en entretien. Je suis informée par le RHEPSY des dates de RDV. J'ai des contact avec des coordinatrices afin d'avancer ensemble dans l'intérêt du jeune et de croiser nos informations (avec accord du jeune bien sûr). Les préconisations sont variables, mais j'y suis régulièrement associée : ce qui me permet d'adapter mon accompagnement. Je peux aussi contacter la personne référente du jeune pour toute question ou besoin d'informations. J'ai pu aussi accompagner des jeunes et participer au démarrage du premier entretien (à la demande du jeune). Nous avons une très bonne collaboration, et toujours dans l'intérêt du jeune.

Pour les jeunes, l'accompagnement RHEPSY est bénéfique. Il est mis des mots sur leurs difficultés, proposé des aides tels que le montage du dossier RQTH, la participation à des groupes spécifiques, la rencontre de professionnel pour diagnostic et orientation. Le retour que me font les jeunes accompagnés est positif. C'est un soutien, un appui, une aide mais aussi un point repère et ressource dans le domaine de la santé mentale.

Voilà ce que je peux dire de notre partenariat, qui j'espère durera encore longtemps.



Pour ma part le COTECH m'apporte une meilleure connaissance de nos partenaires réseaux. Une réflexion avec des regards croisés très riche sur les différentes études de cas que nous évoquons au sein du COTECH qui forcément a ensuite un ruissellement positif dans mon travail d'accompagnement de personnes souffrant de troubles psychiques. J'apprécie énormément ces moments d'échanges, de réflexion, de travail en collaboration, c'est un réel atout par la suite dans ma propre pratique professionnelle.

Muriel MARTIN
Éducatrice Spécialisée





CONTACTER LE RÉPSY

Siège administratif

Au Centre Ambulatoire de Santé Mentale - 8, Place du Conseil
National de la Résistance - 38400 ST MARTIN D'HERES

Tél. : 04 56 58 84 30

Courriel : contact@repsy.fr

<https://www.repsy.fr/>

RéPsy Savoie

Dans les locaux de l'APAJH - 11, Rue Daniel ROPS - 73160 COGNIN

Tél. : 04 56 58 84 29

Courriel : contact73@repsy.fr

RéPsy Haute-Savoie

Au Centre de Réhabilitation Des Glières - 219, Chemin des bois du
Fornet - 74800 LA ROCHE SUR FORON

Tél. : 04 56 58 84 29

Courriel : contact74@repsy.fr

RéPsy Drôme

45, Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE

Tél. : 04 26 50 55 76

Courriel : contact26@repsy.fr